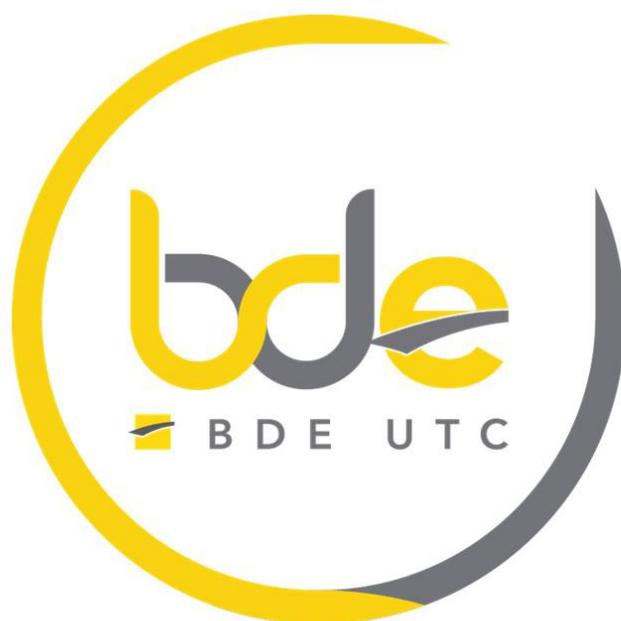


BDE-UTC

## Procès-verbal

Conseil d'administration  
exceptionnel

Mercredi 08 septembre 2021



Le procès-verbal comporte 3 pages.

Bureau des Etudiants de l'Université de Technologie de Compiègne  
Université de Technologie de Compiègne, Rue Roger Couttolenc - 60200 Compiègne  
Téléphone: 03 44 23 43 85 - Mail: [bde@assos.utc.fr](mailto:bde@assos.utc.fr)  
<https://assos.utc.fr/bde>

## Ouverture du Conseil d'Administration Exceptionnel

Le Conseil d'administration Exceptionnel (CAE) du BDE-UTC s'est ouvert à 19h05 le mercredi 8 septembre 2021 sur Zoom.

Pour rappel, les CA du BDE-UTC sont régis par les articles 19 à 23 des statuts du BDE-UTC. Il est notamment spécifié que « sont membres du CA :

- Les membres du bureau restreint du BDE-UTC
- Le président, le trésorier et le secrétaire de chaque pôle

Les voix délibératives sont réparties comme suit :

- Une voix par membre du bureau restreint du BDE-UTC, soit 6 voix ;
- Deux voix par représentant de pôles, soit 6 voix par pôle. »

## Membres

Etaient présents :

PRENOM	NOM	ASSOCIATION	POSTE	PROCURATION	VOIX
Loïck	Kerjean	BDE	Président	Victor Gallas (1) et Emma Legué (1)	3
Pierre	Fagot	BDE	Vice-président en charge de la logistique	-	1
Calista	Richard	BDE	Secrétaire générale	Sarah Nguyen (1)	2
Solène	Desvaux de Marigny	PAE	Présidente	Clara Bosquelle (2)	4
Louise	Chouvet	PAE	Trésorière	-	2
Robin	Dereux	PTE	Président	-	2
Maxime	Lassartesse	PTE	Trésorier	Clara Ménétrier (2)	4
Florestan	Biaux	PVDC	Président	Léo Péron (2)	4
Justine	Pouget	PSEC	Présidente	-	2
Myrtille	Knockaert	PSEC	Trésorière	Jules Boulet (2)	4

Il y avait aussi une invitée : Laure MARGERAND

Comme stipulé dans l'article 21.2 des statuts du BDE-UTC, un quorum présentiel de deux tiers des voix délibératives, avec au moins deux membres du bureau restreint du BDE-UTC et un représentant de chaque pôle est requis, soit 15 voix. De plus, chaque membre du CA doit avoir, avant le début du CAE, attesté réception de la convocation au CA et donné son accord par écrit.

A l'ouverture, 30 voix étaient représentées et l'accord écrit des 18 membres du CA avait été obtenu. Le Conseil d'Administration peut donc avoir lieu.

## Ordre du jour

Comme annoncé dans le mail du mardi 07 septembre 2021, l'ordre du jour définitif est le suivant :

- Avance de trésorerie d'Etuville

## Avance de trésorerie d'Etuville

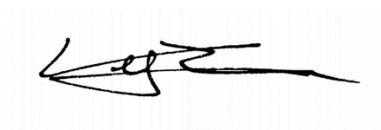
Pour l'UTCéenne, Etuville nous a fait une demande d'avance de trésorerie de 15 000 euros. C'est cohérent avec l'avance que nous leur faisons tous les ans. Dans leur demande, iels précisent qu'iels ont de gros acomptes à faire et qu'iels manquent d'argent et de temps pour en avoir car l'événement est dans 2 semaines.

<b>Abstention</b>	<b>Blanc</b>	<b>Contre</b>	<b>Pour</b>	<b>TOTAL</b>
0	1	0	29	30

L'accord d'une avance de trésorerie à Etuville d'un montant de 15 000 euros est adopté à la majorité des voix exprimées.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'Administration Exceptionnel du BDE-UTC est clos par le président de séance à 19h08.

Le président de la séance  
Loïck Kerjean



La secrétaire de la séance  
Calista Richard



**Émargement - CAE du 08 septembre 2021**

<b>Prénom Nom</b>	<b>Poste</b>	<b>Procurations</b>	<b>Signature</b>
<b>Pierre Fagot</b>	<b>VP- Logistique</b>	<b>/</b>	<b>Pierre</b>
<b>Loïck Kerjean</b>	<b>Président du BDE</b>	<b>Victor Gallas et Emma Legue</b>	<b>Kerjean</b>
<b>Calista Richard</b>	<b>Secrétaire BDE</b>	<b>Sarah Nguyen</b>	<b>Calista</b>
<b>Solène Desvaux de Marigny</b>	<b>Président PAE</b>	<b>Clara Bosquelle</b>	<b>Solène</b>
<b>Maxime Lassartesse</b>	<b>Trésorier PTE</b>	<b>Clara Ménétrier</b>	<b>Maxime</b>
<b>Florestan Biaux</b>	<b>President PVDC</b>	<b>Léo Péron</b>	<b>Florestan</b>
<b>Louise Chouvet</b>	<b>Trésorière PAE</b>	<b>/</b>	<b>LC</b>
<b>Myrtille Knockaert</b>	<b>Secrétaire PSEC</b>	<b>Jules Boulet</b>	<b>Myrtille</b>
<b>Justine Pouget</b>	<b>President PSEC</b>	<b>/</b>	<b>Justine</b>
<b>Robin Dereux</b>	<b>President PTE</b>	<b>/</b>	<b>Robin</b>

